

Nos revendications - Nos objectifs



Intervenant : Christophe Nauwelaers

Refus de la politique de la chaise vide

Le SANEER refuse de se positionner systématiquement dans le camp du NON. Il vaut mieux proposer, argumenter, négocier que de se voir imposer une réforme sans aucune contrepartie.

Défendre les intérêts des IPCSR et des DPCSR point par point est notre objectif, cela ne peut se faire qu'autour de la table des négociations.

Dossiers métier

Future réforme moto

Mise en place repoussée à décembre 2019 (annonce faite au CSER d'octobre, mise en place initialement prévue à l'été 2019).

Projet dont les contours nous ont été dévoilés.

Objectif de la DSR : calquer l'examen français sur ce qui est fait en Belgique

Le projet de la DSR

- Une épreuve théorique moto (ETM)
- Une épreuve HC « tout en un »
- Une épreuve en circulation plus longue
- Les vérifications moto effectuées en CIR et non plus en HC
- Le barème de notation sera revu à la hausse (pour l'obtention, nombre de points supérieur à 20)
- IPCSR sur une moto suiveuse pour l'épreuve en circulation

La position du SANEER

Nos 3 propositions :

1. Épreuve HC : suppression de l'interrogation orale, création d'une ETM ou d'une épreuve écrite
2. Épreuve en circulation : augmentation de la durée, passage de 2 à 3 unités (52mn30)
3. Modalités de convocation aux épreuves : regroupement par demi-journée ou par session des candidats HC ou CIR (meilleure organisation de la journée de travail)

Le projet de la DSR répond en partie à nos revendications (le Sous-directeur ERPC précise que la scission des épreuves pourrait être envisagée).

IPCSR sur moto suiveuse

Placer l'IPCSR sur un motorcycle pour l'évaluation du candidat ne nous semble ni souhaitable ni réalisable.

Pourquoi ?

Mise en cause de la sécurité, coût financier et dégradation des conditions de travail.

En terme de sécurité

- La motocyclette utilisée doit être familière au motard sinon un temps d'adaptation est nécessaire (problème de la durée de l'examen).
- La tâche d'évaluation et sa répétitivité, combinée avec la tâche de conduite exigeante d'une motocyclette, requiert une attention soutenue.
- Cette modalité pourrait s'avérer dangereuse.

Les coûts financiers

- L'achat de motocyclettes par les services ne semble pas d'actualité mais plutôt la réduction des parcs de véhicules. L'utilisation d'une deuxième moto appartenant à l'EECA n'est pas envisageable.
- La formation continue des IPCSR en moto est quasi inexistante. Cette modalité aurait un coût en formation très certainement élevé.

Impact sur les conditions de travail

- Une demie, voire une journée complète « en selle » par toutes les conditions climatiques est particulièrement éprouvante. Ce serait une dégradation intolérable des conditions de travail des IPCSR.
- L'utilisation d'une motocyclette appartenant à l'EECA du candidat pourrait s'avérer dangereuse, de même que l'utilisation éventuelle des moyens intercoms (micro, oreillettes) pose le problème de l'hygiène.

Réforme examen B

Réforme de la procédure d'évaluation de l'examen B

Ouverture du dossier suite à la demande de nos homologues.

Projet de la DSR

- Discours d'accueil (collectif, voire allégé)
- Harmonisation évaluation compétence « Savoir s'installer »
- Conduite autonome
- Révision notation 0
- Possibilité de partir avec deux candidats
- Expérimentation évaluation examen B, IPCSR en place arrière

L'IPCSR à l'arrière ?

Une réponse de la DSR à la demande de nos homologues ... qui s'en défendent aujourd'hui, vu le tollé provoqué chez les IPCSR (décision de leur commission exécutive réunie à Saint Malo le 15 février 2018 – **examen silencieux, IPCSR à l'arrière**).

Position du SANEER

Totale opposition au placement à l'arrière du véhicule d'examen. C'est aux IPCSR de mener les examens des candidats au permis de conduire.

L'UNSA-SANEER consulte les IPCSR

Des réponses claires :

Question N°1 : Discours d'accueil	
Individuel	45%
Collectif	44%
NSPP*	10%
Sans changement	14%
Plus synthétisé	77%
NSPP*	9%

Question N°2 : Harmonisation évaluation compétence "Savoir s'installer"	
Sans changement	50%
Installation, ouvrants, ceinture + explications	46%
NSPP*	3%

Question N°3 : Conduite autonome	
Sans changement	24%
Evaluation tout au long de l'examen	75%
NSPP*	1%

Question N°4 : Révision notation 0	
Sans changement	14%
Evolution	84%
NSPP*	1%

Question N°5 : Possibilité de partir avec deux candidats	
Individuel	83%
Avec deux candidats	16%
NSPP*	1%

Question N°6 : Expérimentation évaluation examen B en place arrière	
IPCSR à l'avant	98%
IPCSR à l'arrière	1%
NSPP*	1%

Nos revendications indemnitaires (primes)

La revalorisation, tant de l'IFSE, la prime fixe mensuelle et l'augmentation de l'enveloppe du CIA, la prime versée en fin d'année.

Pour les IPCSR, l'objectif est d'atteindre le montant moyen du CIA servi au corps technique des Contrôleurs des Services Techniques (CST), ce qui permettra une augmentation moyenne de l'ordre de 490 € (actuellement 150 € + 490 € soit 640 €).

Pour les DPCSR, atteindre le montant moyen servi au corps des Attachés d'Administration de l'État (AAE), permettra une augmentation moyenne de l'ordre de 680 € (actuellement 200 € + 680 € soit 880 €) .

Reconnaissance de nos compétences

IPC et DPC ... oui ! Mais SR aussi ! De longues années, la partie SR de nos statuts particuliers nous a été refusée. Le SANEER a toujours revendiqué que la dimension sécurité routière soit reconnue.

Aujourd'hui, le SANEER est le seul syndicat oeuvrant pour que les postes SR soient, dès le 1er janvier 2019, exclusivement proposés aux CAP nationales des IPCSR et DPCSR.

Demain, notre filière métier sera composée de deux branches, l'une de l'Éducation Routière, l'autre de la Sécurité Routière.

Évolution statutaire du corps des DPCSR

Le SANEER est en négociation afin d'obtenir ce que l'on désigne communément comme le 3ème grade, la grille indiciaire Hors Classe (HC). L'objectif est d'obtenir le parallélisme avec la grille indiciaire et le déroulement de carrière du corps des Attachés.

Vous pouvez compter sur votre syndicat afin de faire aboutir ces légitimes revendications.